

CAMP DE JOUR DE PRÉVOST 2020

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Résidents : En ligne seulement dès le 1^{er} avril 2020

Non-résidents : En ligne seulement dès le 27 avril 2020

MÉMOS IMPORTANTS

- ⇒ Mettre à jour son dossier en ligne avec les preuves de résidences AVANT la période d'inscriptions
- https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/Home/Index
- ⇒ Avoir en main votre numéro d'assurance sociale (parent) et le numéro de la carte d'assurance maladie de l'enfant
- \Rightarrow L'inscription inclut un chandail et les sorties
- \Rightarrow Aucune inscription ne sera prise par téléphone

LIEU : École Val-des-Monts

HEURE CAMP RÉGULIER : 9 h à 16 h | 80 \$ par semaine

HEURE SERVICE DE GARDE : 7 h à 9 h et/ou 16 h à 18 h | 25 \$ par semaine

* Inscription obligatoire pour avoir accès au service de garde. Des frais de 10 \$ sont applicables après 18 h et ce, pour chaque tranche suivante de 15 minutes de retard.

ÂGE : 5 à 12 ans (Doit avoir 5 ans au 30 septembre 2019 ou complété sa maternelle)

HABILLEMENT : Une tenue sportive / confortable selon la température et des souliers de course ou des sandales fermées à tous les jours

- ⇒ Tous les objets de la maison sont interdits au camp de jour (jeux, cartes, jouets, appareils électroniques, etc.)
- ⇒ Une sortie à la piscine est prévue au minimum une fois par semaine. Un test de nage sera fait pour évaluer l'autonomie de l'enfant dans l'eau

Service des loisirs, culture et vie communautaire

450 224-8888, poste 6228
reception@ville.prevost.qc.ca



SORTIE DE L'ÉTÉ 2020

Le chandail du camp de jour est OBLIGATOIRE lors des sorties. Une feuille détaillée des sorties vous sera remise lors de la rencontre des parents

| # | DATE | MERCREDI 5-8 ANS | JEUDI 9-12 ANS |
|---|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1 | Mardi 23 juin (tous) | FUNTROPOLIS | FUNTROPOLIS |
| | fermé le 24 juin | (Laval) | (Laval) |
| 2 | 29 juin au 3 juillet | PARC DU DOMAINE VERT | PARC DU DOMAINE VERT |
| | fermé le 1 ^{er} juillet | (Mirabel) | (Mirabel) |
| 3 | 6 au 11 juillet | BEACHCLUB | BEACHCLUB |
| | | (Pointe-Calumet) | (Pointe-Calumet) |
| 4 | 13 au 17 juillet | PAYS DES MERVEILLES | ARC ATTAQUE |
| | | (Ste-Adèle) | (Mirabel) |
| 5 | 20 au 24 juillet | DISTRICT 1 MIRABEL | DISTRICT 1 MIRABEL |
| 6 | 27 au 31 juillet | COSMODÔME | COSMODÔME |
| | _ | (Laval) | (Laval) |
| 7 | 3 au 7 août | NIDOTRUCHE | NIDOTRUCHE |
| | | (Saint-Eustache) | (Saint-Eustache) |
| 8 | Mercredi 12 août (tous) | ROYAUME DE NULLE PART | ROYAUME DE NULLE PART |
| | | (St-Calixte) | (St-Calixte) |

À TOUS LES JOURS JE DOIS AVOIR DANS MON SAC À DOS

- \Rightarrow Un lunch froid et deux collations (pas de noix ou d'arachides)
- \Rightarrow Une bouteille d'eau
- \Rightarrow Mon maillot de bain
- \Rightarrow Ma serviette de plage
- \Rightarrow Ma crème solaire
- \Rightarrow Mon chasse-moustique
- \Rightarrow Mon VFI (au besoin)

RENCONTRE DE PARENTS ET REMISE DES CHANDAILS

DATE : Mercredi 10 juin 2020 HEURE : 18 h 30 à 19 h 30 (rencontre des parents) + 19 h 30 à 21 h 30 (remise des chandails) LIEU : Salle Saint-François-Xavier (994, rue principale)

Service des loisirs, culture et vie communautaire





Le relevé 24 est accessible à toutes les personnes qui inscrivent un enfant au camp de jour. Un relevé 24 sera disponible en 2021 pour l'année d'imposition 2020. N'oubliez pas d'aller mettre à jour vos informations dans votre dossier en ligne sur Accès loisirs et de bien identifier le nom de la personne à qui émettre le relevé 24 pour l'année 2020 et d'inscrire votre NAS.

Voici la marche à suivre :

- 1) Se rendre sur la plateforme des inscriptions en ligne <u>https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/Home/Index</u>
- 2) Se connecter (identifiant et mot de passe) si code d'usager oublié, écrire un courriel avec votre nom complet et votre # de téléphone du dossier à <u>accesloisirs@ville.prevost.qc.ca</u> pour nous aviser et un courriel vous sera envoyé avec un lien pour générer un nouvel accès.

NE PAS SE CRÉER UN NOUVEAU COMPTE, car vos données ne seront pas disponibles

- 3) Cliquer sur « mon dossier » dans la barre rouge en haut à droite de l'écran
- 4) Cliquer sur « Reçus d'impôts »
- 5) Sous « Relevé 24 », s'assurer que la case relevé 24 est cochée, que le nom de la personne et le pourcentage sont bien inscrits.
- 6) S'assurer que le # d'assurance sociale est bien inscrit et sans erreur, car une fois les relevés générés par la Ville, les modifications ne sont pas possibles. Lorsqu'un # d'assurance sociale est au dossier, vous ne le verrez pas apparaître, mais vous verrez des 999 999. Cela veut donc dire que votre # est au dossier.
- 7) Si vous avez des modifications à faire et/ou que vous éprouvez de la difficulté et/ou que vous souhaitez vous assurer que le # est conforme, appelez le service des loisirs au 450-224-8888 poste 6219, quelqu'un vous assistera.